

VOTRE ENGAGEMENT RSE MÉRITE D'ÊTRE CONNU.

Votre entreprise contribue au quotidien à bâtir une société plus durable. La CAPEB a développé une démarche, pour valoriser vos actions RSE et vous permettre d'aller encore plus loin.

LES AVANTAGES DE LA DÉMARCHE ARTISANS ENGAGÉS RSE*



Recruter et fidéliser vos salariés en partageant avec eux les bonnes pratiques RSE.



Mettre en valeur la qualité de vos travaux, la gestion durable de votre entreprise, votre engagement social envers vos salariés.



Présenter un gage de confiance pour vos clients.



Gagner de nouveaux marchés grâce à votre bonne réputation.



Accéder aux marchés publics ou privés où des critères de performance environnementale peuvent être imposés.



Faire des économies et préserver l'environnement en gérant mieux vos ressources : matériaux, énergie.



Être reconnu comme une entreprise vertueuse et responsable au regard des enjeux environnementaux.



Valoriser votre ancrage dans le territoire en favorisant des circuits de proximité, en recourant à l'emploi local et en agissant en faveur du patrimoine local.



COMMENT S'ENGAGER DANS LA DÉMARCHE ?

Que vous soyez déjà engagé dans une dynamique RSE ou que vous souhaitiez vous y engager, la CAPEB vous accompagne, afin de mieux valoriser votre entreprise.

La démarche RSE proposée par la CAPEB est **volontaire et gratuite**. Elle est **ouverte à toutes les entreprises adhérentes**, sans distinction de leur métier ou de la taille de l'entreprise, avec ou sans salariés.

Pour entrer dans la démarche Artisans engagés RSE by CAPEB : réalisez votre autodiagnostic, consultez vos résultats puis **contactez votre CAPEB départementale** pour mettre en place votre plan d'action personnalisé et accéder au kit de communication.

JE RÉALISE MON
AUTODIAGNOSTIC

JE CONÇOIS ET METS
EN OEUVRE MON
PLAN D'ACTION

JE COMMUNIQUE
SUR MES ACTIONS

*La RSE, Responsabilité Sociale ou Sociétale des Entreprises, est la mise en pratique du développement durable par les entreprises. Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

DÉCOUVREZ VOTRE COACH EN LIGNE

Votre coach en ligne, ou module E-coach, est un outil de votre parcours « Artisans engagés RSE ». Il vous permet :

- ➔ De réaliser l'autodiagnostic de votre entreprise sur les 4 piliers du parcours (gestion d'entreprise et qualité des travaux, chef d'entreprise et employeur responsable, respect de l'environnement, ancrage sur le territoire)
- ➔ D'aller plus loin à l'aide de propositions de thématiques d'actions prioritaires
- ➔ D'agir concrètement grâce à des ressources à disposition (plan d'action, fiches d'information...)



Pour maximiser l'efficacité de votre démarche, **n'hésitez pas à contacter votre référent RSE CAPEB**, qui peut vous guider dans la mise en oeuvre de votre plan d'action RSE, vous fournir des outils adaptés à votre activité et vous aider à valoriser votre engagement.

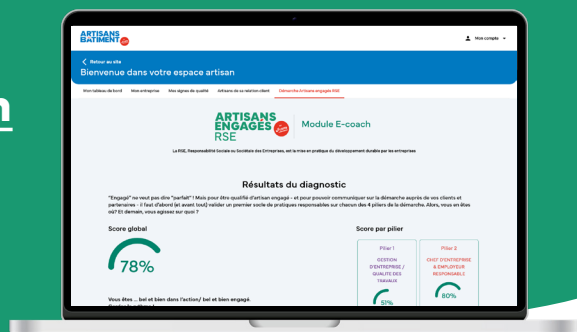
Ce soutien pourra également vous aider à identifier des opportunités spécifiques, comme des formations ou des partenariats locaux, pour renforcer l'impact de vos initiatives.

Cette collaboration est un levier précieux pour garantir la réussite de votre plan d'action et son alignement avec les attentes environnementales, sociales et économiques de votre métier.

DÉMARREZ VOTRE DIAGNOSTIC RSE SUR : artisans-du-batiment-by-capeb.com

➔ Connectez-vous à votre espace artisan, à l'aide de votre code et mot de passe d'adhérent CAPEB.

➔ Cliquez sur « Démarche Artisans engagés RSE »



Plus d'informations sur votre espace artisan et sur les services proposés sur artisans-du-batiment-by-capeb.com :



CLIQUEZ ICI